



## **Le 5, le 9 avril à la DGFIP aussi, le combat contre toutes les régressions sociales continue !**

Le 31 mars à l'appel des organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP, les agents de la DGFIP se sont engagés dans l'action contre le projet de loi gouvernemental sur le travail dit « El Khomri ».

Les organisations syndicales signataires de l'appel à la grève et à la mobilisation du 31 mars réaffirment que dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, va favoriser le dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et va aggraver les inégalités entre les salarié-es.

Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiant-es, de lycéen-nes, de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es mobilisés massivement depuis près d'un mois-dans la rue et dans les entreprises, avec de nombreux appels à la grève.

Contrairement à ce qu'il affirme, ce projet de loi travail ne créerait en aucun cas les conditions d'investissement nécessaires à la relance et donc à la création d'emplois pérennes

Malgré quelques ajustements à la marge, la philosophie globale de ce texte demeure inchangée, à tel point que 70% des personnes interrogées réclament son retrait

Ce projet aura sans aucun doute des conséquences négatives sur l'avenir des agent-e-s de la DGFIP, plus largement sur celui des fonctionnaires. La logique et l'idéologie qui soutiennent le texte défendu par la ministre du Travail se retrouve dans les projets actuels du RIFSEEP ou du PPCR, comme au travers de la volonté de ce gouvernement et de la DGFIP d'introduire encore plus de précarité.

Dès lors, ce projet de loi doit être résolument combattu pour obtenir son retrait. Ainsi, les organisations Solidaires, CGT, FO appellent les agents de la DGFIP à participer à toutes les initiatives de mobilisations et d'expressions lancées par les organisations de jeunesse, soutenues par les syndicats de salarié-e-s et de retraité-e-s, et ce dès le 5 avril.

Elles affirment par ailleurs une nouvelle fois que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestants

Le 9 avril, elles appellent également les agent-e-s de la DGFIP à participer nombreux à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.